



Dans le contexte de la réorientation communautaire des soins psychiatriques dans le canton de Neuchâtel, le Centre Neuchâtelois de Psychiatrie (CNP) et la Fondation Les Perce-Neige envisagent de transférer la prise en charge de 17 résident-e-s.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses options stratégiques 2015-22, et sur la base des recommandations internationales en la matière, le CNP opère depuis 2016 une importante réorientation de ses activités impliquant, d'une part le recentrage sur les soins psychiatriques spécialisés, et d'autre part le transfert progressif des prestations d'hébergement et d'accompagnement socio-éducatif à des institutions expertes dans le domaine.

Dans ce contexte, la prise en charge de 17 résident-e-s à présent hébergé-e-s dans une structure du CNP sera transférée à la Fondation Les Perce-Neige. En effet, vu le profil particulier de cette population, présentant une déficience intellectuelle et des troubles sévères du comportement, un accompagnement intensif à orientation socio-éducative est davantage recommandé en lieu et place d'un traitement continu spécifiquement psychiatrique.

La collaboration entre les deux institutions, déployée avec le soutien du service cantonal de la santé publique et du service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte sous l'égide du Département des finances et de la santé (DFS) et du Département de la justice, de la sécurité et de la culture (DJSC) permettront à 17 personnes en situation de handicap, aujourd'hui résidant dans les foyers du CNP à Perreux, de bénéficier de la prestation résidentielle et de l'accompagnement socio-éducatif proposés par Les Perce-Neige, institution unanimement reconnue pour son expertise dans le domaine du handicap mental, polyhandicap et autisme. Le suivi psychiatrique, lorsque nécessaire, sera assuré par les équipes mobiles du CNP intervenant directement sur place.

Dans le but commun de minimiser les impacts du transfert sur les résident-e-s, les deux institutions envisagent la reprise des locaux actuels par La Fondation Les Perce-Neige, ainsi qu'une partie des collaboratrices et collaborateurs du CNP : ceci permettra le maintien d'importants repères pour cette population vulnérable, attachée aux lieux et aux personnes qui aujourd'hui prennent soin d'elle.

L'autorisation conférée par l'État à La Fondation Les Perce-Neige de s'installer dans le bâtiment des Acacias (sis à Perreux) est un important jalon sur ce chemin.

En outre, le personnel concerné bénéficie d'un étroit suivi du service des ressources humaines du CNP, d'un accompagnement à la transition ainsi que d'un plan social. Ces démarches sont réalisées avec l'appui des organes de la CCT Santé21.

Les prochaines étapes de ce dossier prévoient la définition des modalités opérationnelles de ce transfert et du calendrier permettant à la Fondation Les Perce-Neige de s'installer sur le site de Perreux d'ici au 30 juin 2021.

Neuchâtel, le 16 novembre 2020

**Pour de plus amples renseignements:**

**Fondation Les Perce-Neige, M. Vincent Martinez, directeur général, tél. 079 779 97 05 ;**

**Centre Neuchâtelois de Psychiatrie, Mme Raffaella Diana, directrice générale, tél. 032 755 17 16 (via le Secrétariat Général) ;**

**Service cantonal de la santé publique, M. Vincent Huguenin-Dumittan, chef de service, tél. 032 722 02 90 ;**

**Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte, Mme Magaly Hanselmann, cheffe de service, tél. 032 889 49 65.**

---